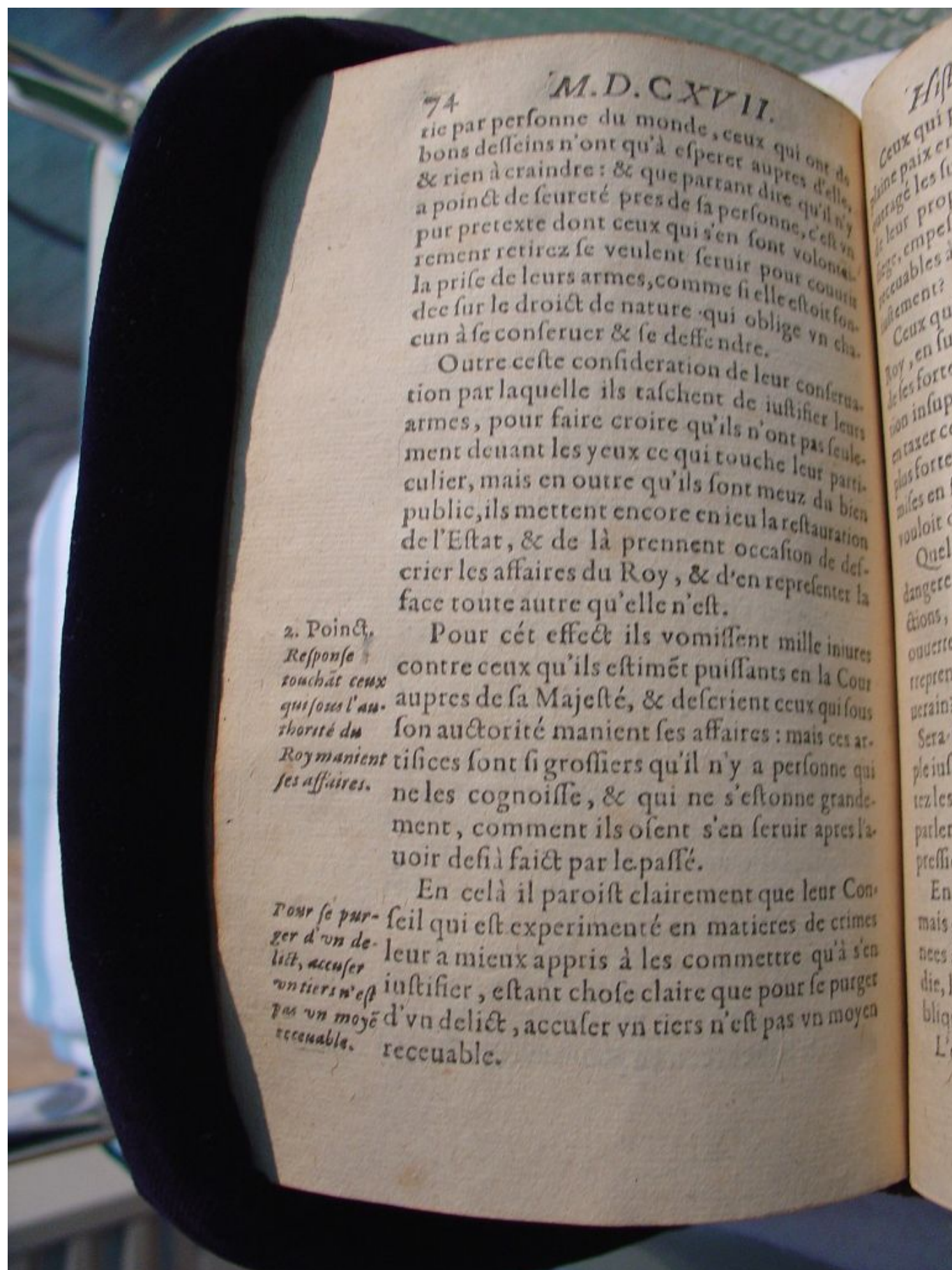


1617_074.jpg



74

M.D.CXVII.

ric par personne du monde, ceux qui ont de
bons desseins n'ont qu'à esperer auprès d'elle,
& rien à craindre: & que partant dire qu'il n'y
a point de seureté pres de sa personne, c'est n'y
pur pretexte dont ceux qui s'en sont volontai-
rement retirez se veulent servir pour couvrir
la prise de leurs armes, comme si elle estoit fon-
dee sur le droict de nature qui oblige vn cha-
cun à se conseruer & se deffendre.

Outre ceste consideration de leur conserua-
tion par laquelle ils taschent de iustifier leurs
armes, pour faire croire qu'ils n'ont pas seule-
ment deuant les yeux ce qui touche leur parti-
culier, mais en outre qu'ils sont meuz du bien
de l'Estat, & de là prennent occasion de des-
crier les affaires du Roy, & d'en représenter la
face toute autre qu'elle n'est.

2. Poinct.
Response
touchât ceux
qui sous l'au-
thorité du
Roy manient
ses affaires.

Pour cét effect ils vomissent mille iniures
contre ceux qu'ils estimēt puissants en la Cour
aupres de sa Majesté, & descrient ceux qui sous
son auctorité manient ses affaires: mais ces ar-
tifices sont si grossiers qu'il n'y a personne qui
ne les cognoisse, & qui ne s'estonne grande-
ment, comment ils osent s'en servir apres l'a-
uoir desjà faiët par le passé.

En celà il paroist clairement que leur Con-
seil qui est experimenté en matieres de crimes
leur a mieux appris à les commettre qu'à s'en
iustifier, estant chose claire que pour se purger
d'un delict, accuser vn tiers n'est pas vn moyen
receuable.

Hist
Ceux qui p
aine paix en
ouragé les su
de leur prop
lege, empes
receuables à
ment?
Ceux qui
Roy, en sur
de les forte
non insup
en taxer ce
plus forte
mises en f
voulait d
Quell
dangereu
ctions,
ouuerte
reprene
verain?
Sera-t
ple inf
tez les
parler
pressio
En
mais g
nees a
die, le
blique
Le

1617_075.jpg

Histoire de nostre temps.

75

Ceux qui pour venger leurs passions ont en-
plaine paix enlevé par force & inhumainement
outragé les subjects de sa Majesté; qui chassent
de leur propre auctorité ses Officiers de leur
siège, empeschent le cours de la iustice, sont-ils
receuables à accuser les autres de l'opprimer in-
justement?

Ceux qui en s'esleuans en armes contre leur
Roy, en surprénans les villes, & s'emparans
de ses forteresses, ont fait paroistre leur ambi-
tion insupportable, doivent-ils estre receus à
en taxer ceux qui ayans receu de sa Majesté des
plus fortes places de son Royaume, les ont re-
mises en ses mains pour faciliter la paix qu'elle
vouloit donner à son peuple?

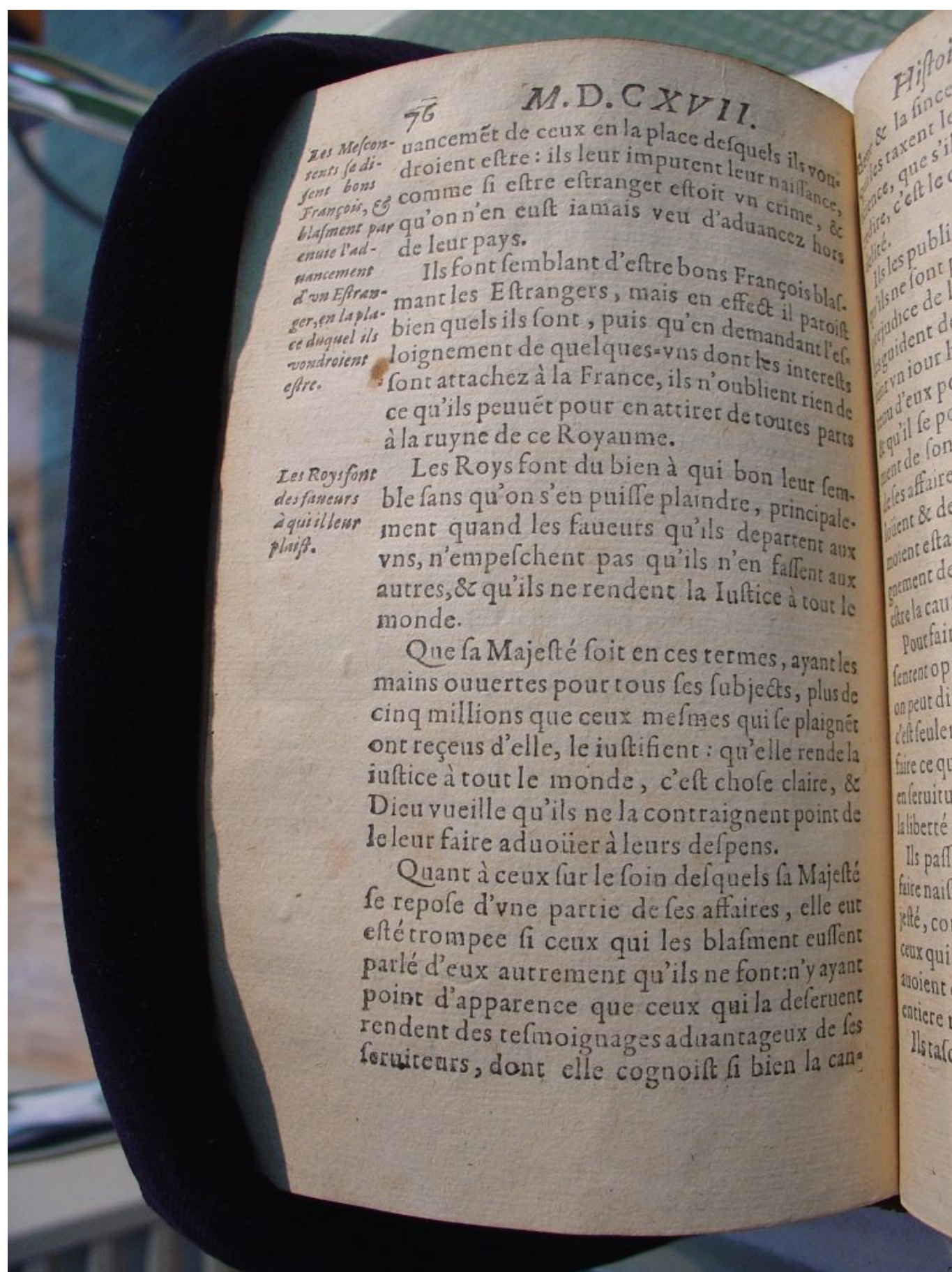
Quelle ambition peut-on s'imaginer plus
dangereuse que celle qu'on voit en leurs a-
ctions, par lesquelles publiquement à force
ouuerte ils vsurpent l'autorité Royale, & en-
treprennent ce qui n'appartient qu'au Sou-
uerain?

Sera-t'il loisible à ceux qui ont mangé le peu-
ple iusques aux os, & exercé sur luy les cruau-
tez les plus barbares qui se peuuent penser, de
parler de son soulagemēt pour en rejeter l'op-
pression & la ruyne sur les autres?

En fin permettra-t'on à ceux qui n'ont ia-
mais gardé aucunes des paroles qu'ils ont don-
nées à leur Roy, d'accuser les autres de perfie-
die, leur attribuant le violement de la foy pu-
blique?

L'enuie les fait parler & se plaindre de l'ad-

1617_076.jpg



1617_077.jpg

Histoire de nostre temps.

77

deur & la sincerité, qu'elle s'assure que ceux qui les taxent les recognoissent tels en leur cō-
science, que s'ils y trouvent quelque chose à redire, c'est le choix qu'elle en a fait & leur fi-
delité.

*pourquoy les
Mal. contents
blasment les
Ministres de
l'Estat.*

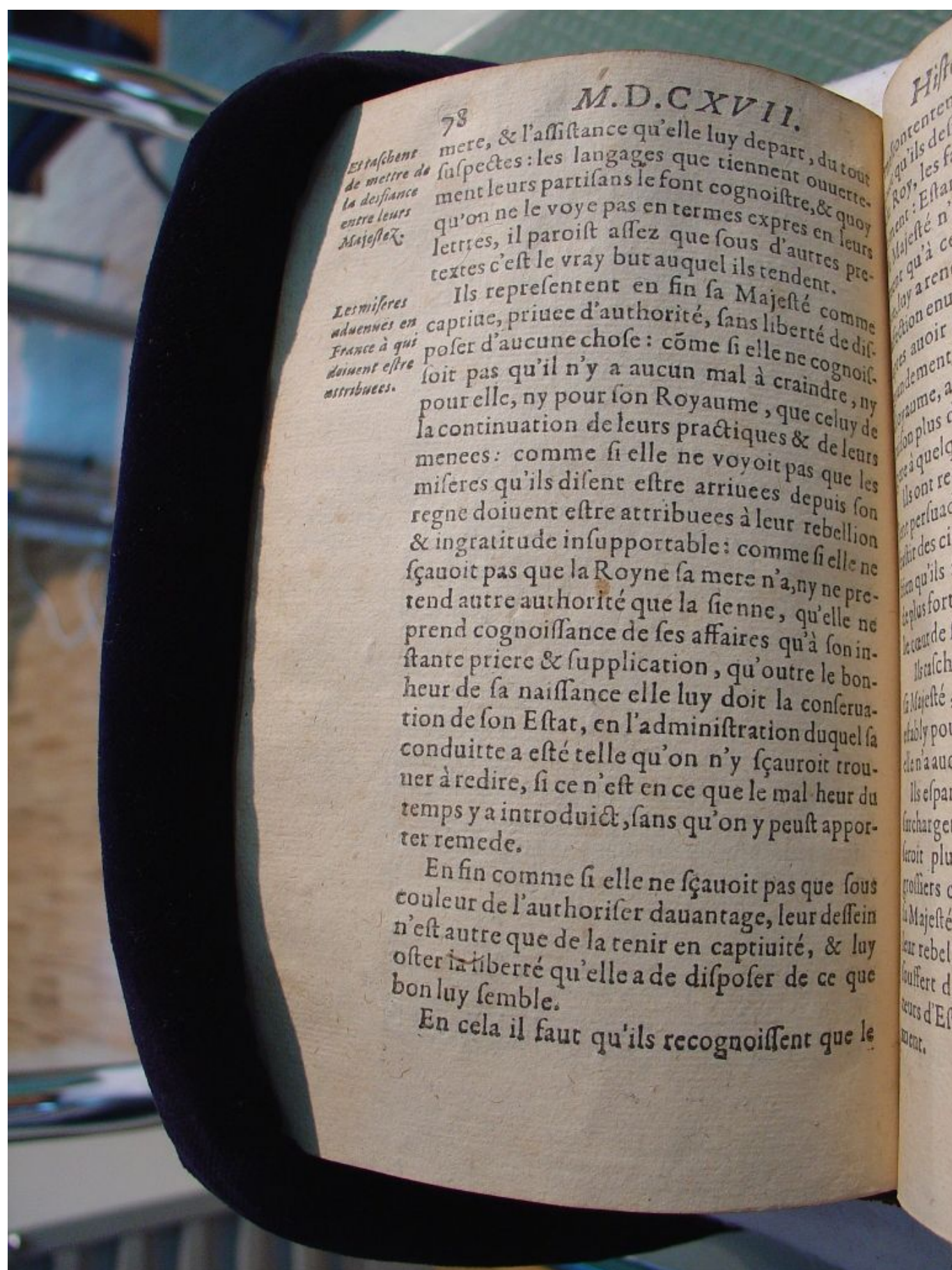
Ils les publient incapables de la servir, par ce qu'ils ne sont pas capables de se laisser aller au prejudice de leur maistre à leurs passions, qui les guident de telle sorte que celui qu'ils disent vn iour homme de bien, est le lendemain tenu d'eux pour meschât, si sa Majesté s'en sert, & qu'il se porte courageusement à l'affermissement de son autorité, & au retablissement de ses affaires. Ce qui paroist assez en ce qu'ils loient & desirent maintenant ceux qu'ils blasmoient estans pres de sa Majesté, & de l'esloignement desquels ils sçauent bien eux mesmes estre la cause.

Pour faire pitié à tout le monde ils se representent opprimez, & en seruitude: cependant on peut dire avec verité que si on les opprime, c'est seulement en ce qu'on leur empesche de faire ce que bon leur semble: que si on les tient en seruitude, c'est en ce qu'on ne leur laisse pas la liberté qu'ils desirent de mal faire.

Ils passent plus auant osans entreprendre de faire naistre de la desfiance en l'esprit de sa Majesté, comme si sa personne estoit en peril, & si ceux qui ont le plus d'intérêt à sa conseruation auoient dessein de precipiter son Estat en vne entiere ruyne.

Ils taschent mesme de luy rendre la Royne sa

1617_078.jpg



78

M.D.CXVII.

*Est taschent
de mettre de
la desiance
entre leurs
Majestez.*

*Les miseres
aduenees en
France à qui
doient estre
attribuees.*

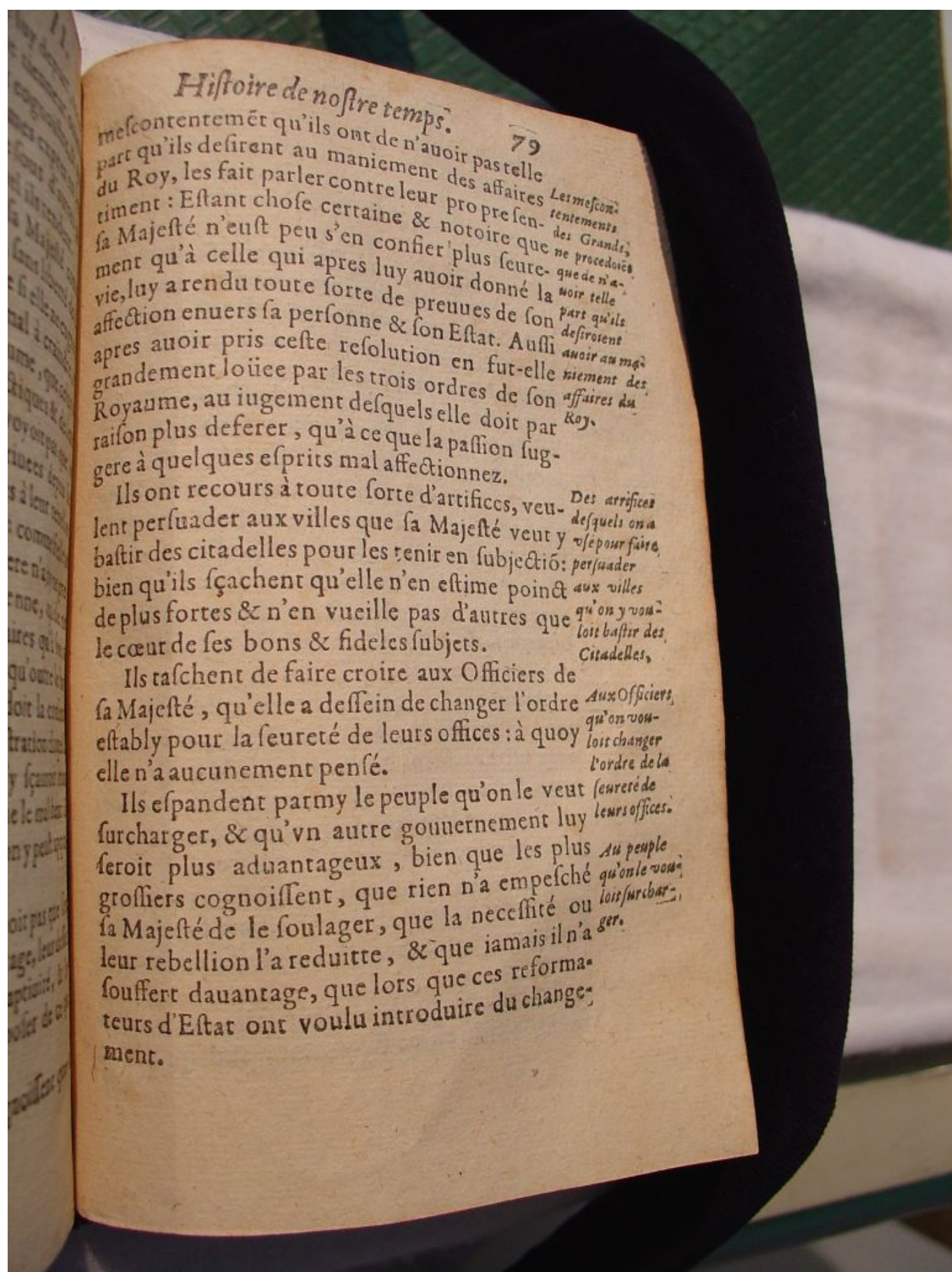
mere, & l'assistance qu'elle luy depart, du tout suspectes: les langages que tiennent ouuertement leurs partisans le font cognoistre, & quoy qu'on ne le voye pas en termes expres en leurs lettres, il paroist assez que sous d'autres pretexts c'est le vray but auquel ils tendent.

Ils representent en fin sa Majesté comme captiue, priuee d'autorité, sans liberté de disposer d'aucune chose: cōme si elle ne cognoissoit pas qu'il n'y a aucun mal à craindre, ny pour elle, ny pour son Royaume, que celuy de la continuation de leurs pratiques & de leurs menees: comme si elle ne voyoit pas que les miseres qu'ils disent estre arriuees depuis son regne doiuent estre attribuees à leur rebellion & ingratitude insupportable: comme si elle ne sçauoit pas que la Royne sa mere n'a, ny ne pretend autre autorité que la sienne, qu'elle ne prend cognoissance de ses affaires qu'à son instante priere & supplication, qu'outre le bonheur de sa naissance elle luy doit la conseruation de son Estat, en l'administration duquel sa conduite a esté telle qu'on n'y sçauroit trouuer à redire, si ce n'est en ce que le malheur du temps y a introduict, sans qu'on y peust apporter remede.

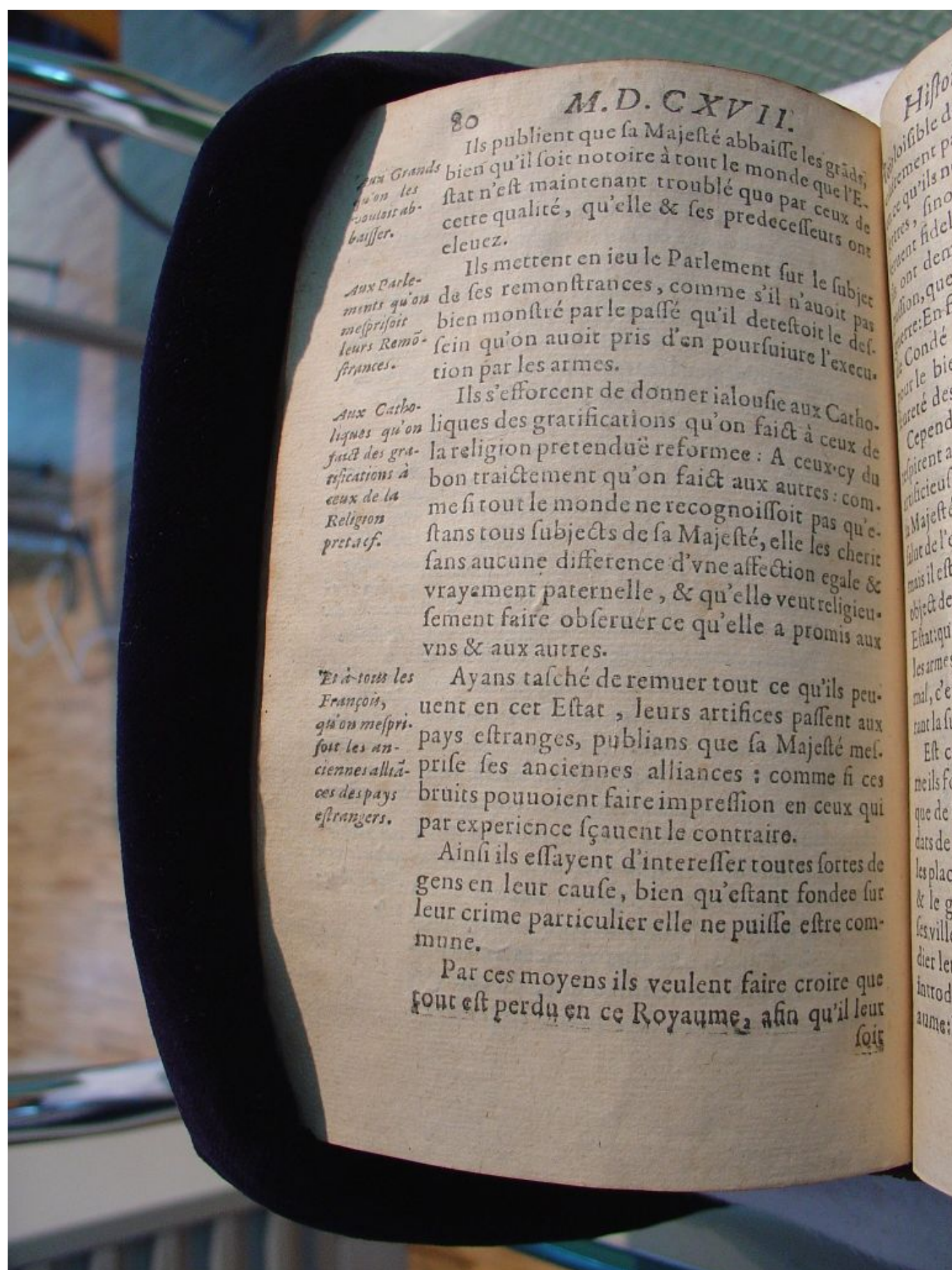
En fin comme si elle ne sçauoit pas que sous couleur de l'autoriser dauantage, leur dessein n'est autre que de la tenir en captiuité, & luy oster la liberté qu'elle a de disposer de ce que bon luy semble.

En cela il faut qu'ils recognoissent que le

1617_079.jpg



1617_080.jpg



80

M.D.CXVII.

*Les Grands
qu'on les
doutoit ab-
baisser.*

Ils publient que sa Majesté abbaisse les grâces, bien qu'il soit notoire à tout le monde que l'Estat n'est maintenant troublé que par ceux de cette qualité, qu'elle & ses predecesseurs ont eleuez.

*Aux Parle-
ments qu'on
mesprisoit
leurs Remon-
strances.*

Ils mettent en ieu le Parlement sur le sujet de ses remonstrances, comme s'il n'auoit pas bien monstré par le passé qu'il detestoit le dessein qu'on auoit pris d'en poursuiure l'exécution par les armes.

*Aux Catho-
liques qu'on
faict des gra-
tififications à
ceux de la
Religion
pretref.*

Ils s'efforcent de donner ialousie aux Catholiques des gratifications qu'on faict à ceux de la religion pretenduë reformee: A ceux-cy du bon traitement qu'on faict aux autres: comme si tout le monde ne recognoissoit pas qu'estans tous subjects de sa Majesté, elle les chérit sans aucune difference d'une affection egale & vraiment paternelle, & qu'elle veut religieusement faire obseruer ce qu'elle a promis aux vns & aux autres.

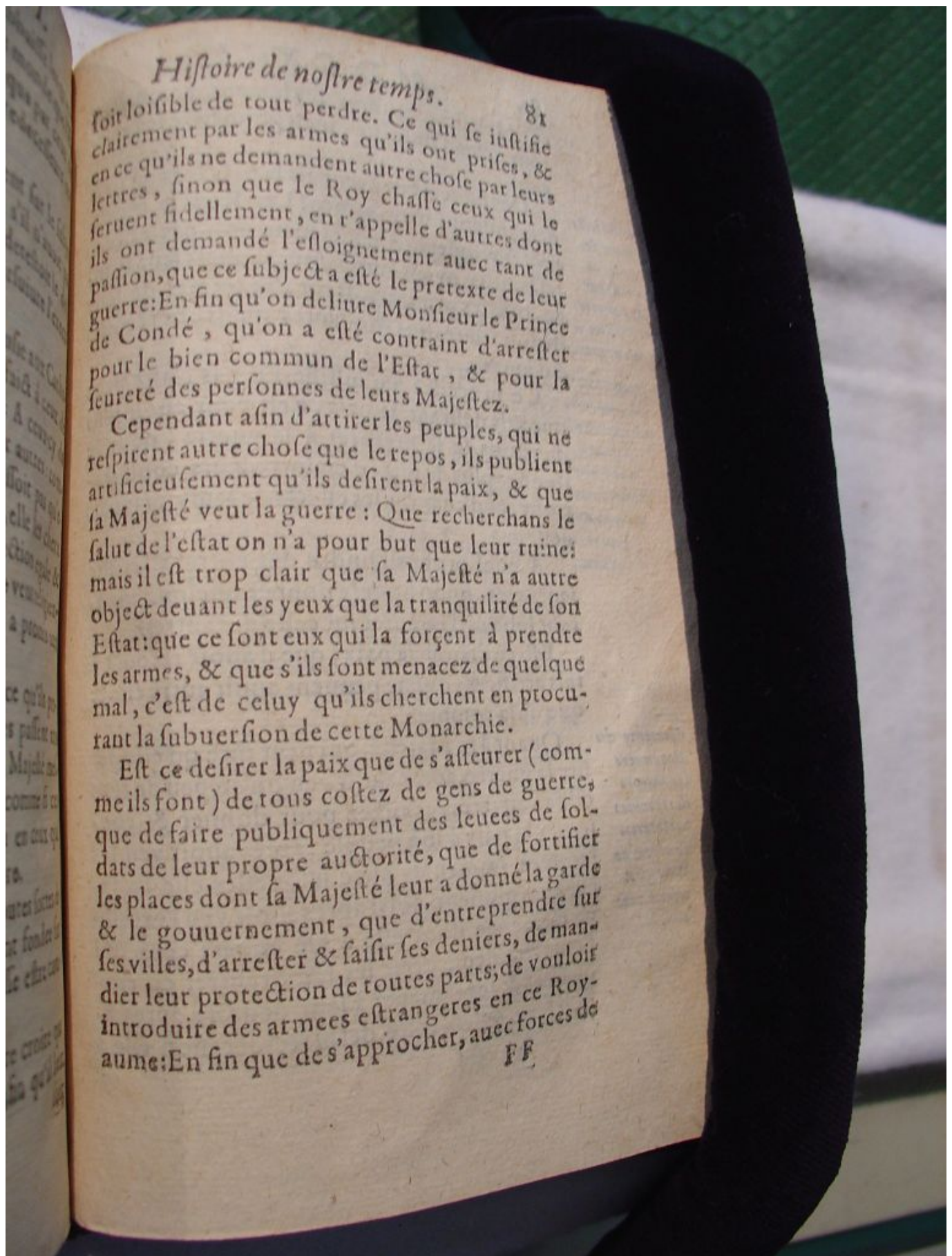
*Et à tous les
Francois,
qu'on mespri-
soit les an-
ciennes allia-
ces des pays
estrangez.*

Ayans tasché de remuer tout ce qu'ils peuvent en cet Estat, leurs artifices passent aux pays estranges, publians que sa Majesté mesprise ses anciennes alliances: comme si ces bruits pouuoient faire impression en ceux qui par experience scauent le contraire.

Ainsi ils essayent d'interessier toutes sortes de gens en leur cause, bien qu'estant fondee sur leur crime particulier elle ne puisse estre commune.

Par ces moyens ils veulent faire croire que tout est perdu en ce Royaume, afin qu'il leur soit

1617_081.jpg

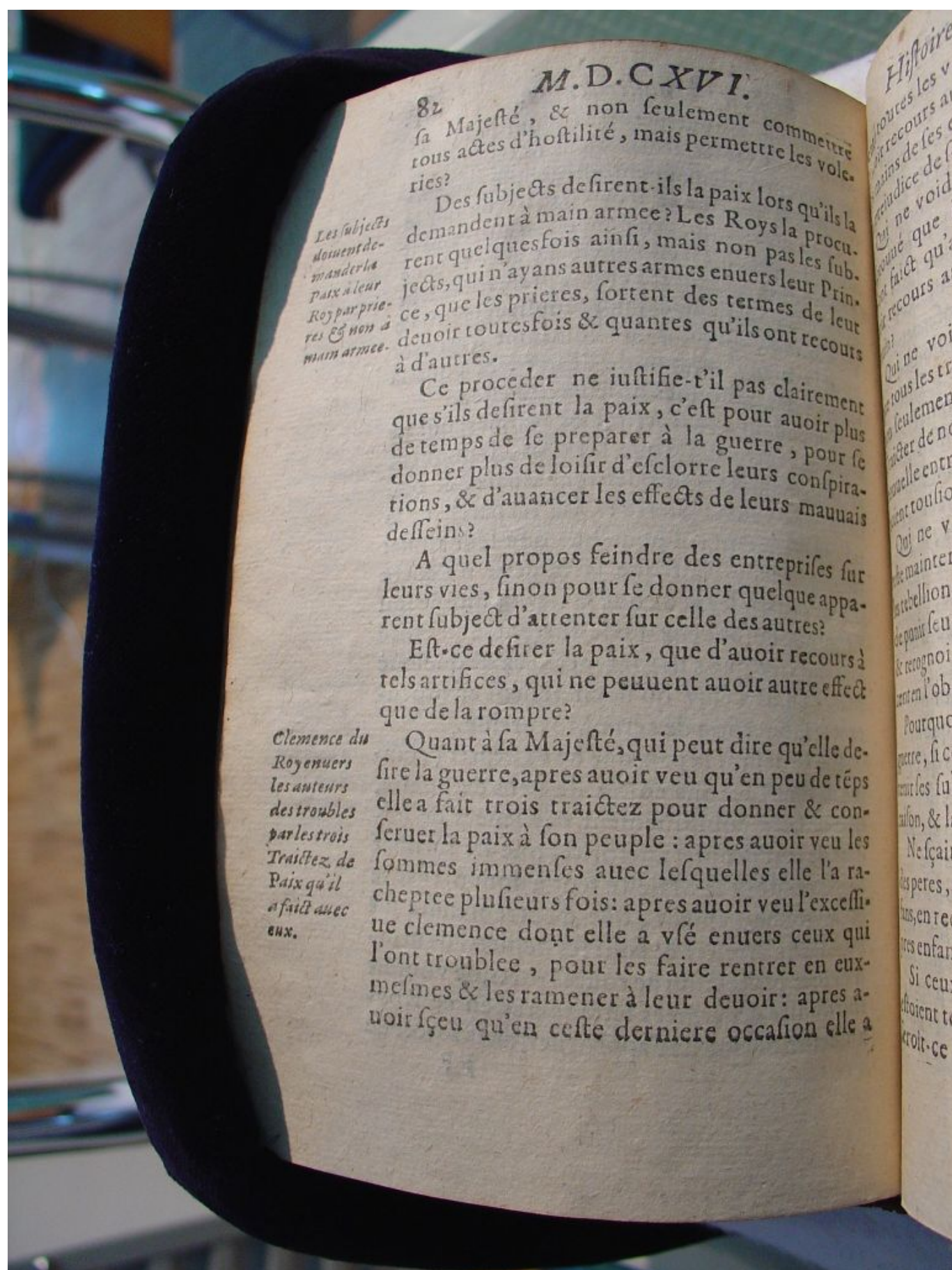


Histoire de nostre temps. 81
soit loisible de tout perdre. Ce qui se iustifie
clairement par les armes qu'ils ont prises, &
en ce qu'ils ne demandent autre chose par leurs
lettres, sinon que le Roy chasse ceux qui le
seruent fidellement, en r'appelle d'autres dont
ils ont demandé l'esloignement avec tant de
passion, que ce subiect a esté le pretexte de leur
guerre: En fin qu'on deliure Monsieur le Prince
de Condé, qu'on a esté contraint d'arrester
pour le bien commun de l'Estat, & pour la
seureté des personnes de leurs Majestez.

Cependant afin d'attirer les peuples, qui ne
respirent autre chose que le repos, ils publient
artificieusement qu'ils desirent la paix, & que
sa Majesté veut la guerre: Que recherchant le
salut de l'estat on n'a pour but que leur ruine:
mais il est trop clair que sa Majesté n'a autre
object deuant les yeux que la tranquillité de son
Estat: que ce sont eux qui la forcent à prendre
les armes, & que s'ils sont menacez de quelque
mal, c'est de celuy qu'ils cherchent en procu-
rant la subuersion de cette Monarchie.

Est ce desirer la paix que de s'asseurer (com-
me ils font) de tous costez de gens de guerre,
que de faire publiquement des leuees de sol-
dats de leur propre auctorité, que de fortifier
les places dont sa Majesté leur a donné la garde
& le gouvernement, que d'entreprendre sur
ses villes, d'arrester & saisir ses deniers, de man-
dier leur protection de toutes parts; de vouloir
introduire des armées estrangeres en ce Roy-
aume: En fin que de s'approcher, avec forces de
FF

1617_082.jpg



M.D.CXVI.

82
sa Majesté, & non seulement commettre
tous actes d'hostilité, mais permettre les vole-
ries?

*Les subjects
doivent de-
mander la
Paix à leur
Roy par prie-
res & non à
main armée.*

Des subjects desirent-ils la paix lors qu'ils la
demandent à main armée? Les Roys la procu-
rent quelques fois ainsi, mais non pas les sub-
jects, qui n'ayans autres armes enuers leur Prin-
ce, que les prieres, sortent des termes de leur
devoir toutes fois & quantes qu'ils ont recours
à d'autres.

Ce proceder ne iustifie-t'il pas clairement
que s'ils desirent la paix, c'est pour auoir plus
de temps de se preparer à la guerre, pour se
donner plus de loisir d'esclorre leurs conspira-
tions, & d'auancer les effects de leurs mauuais
desseins?

A quel propos feindre des entreprises sur
leurs vies, sinon pour se donner quelque appa-
rent subject d'attenter sur celle des autres?

Est-ce desirer la paix, que d'auoir recours à
tels artifices, qui ne peuuent auoir autre effect
que de la rompre?

*Clemence du
Roy enuers
les auteurs
des troubles
par les trois
Traictés de
Paix qu'il
a fait avec
eux.*

Quant à sa Majesté, qui peut dire qu'elle de-
sire la guerre, apres auoir veu qu'en peu de téps
elle a fait trois traictés pour donner & con-
seruer la paix à son peuple: apres auoir veu les
sommes immenses avec lesquelles elle l'a ra-
chepée plusieurs fois: apres auoir veu l'excessi-
ue clemence dont elle a vsé enuers ceux qui
l'ont troublee, pour les faire rentrer en eux-
mesmes & les ramener à leur deuoir: apres a-
uoir sçeu qu'en ceste derniere occasion elle a

Histoire
pour les v
recours au
ins de les e
d'ice de se
ne void
que l
fait qu'a
recours au
ne voi
les tra
seulemen
de no
entr
tousio
ne vo
mainten
rebellions
pour seue
reconnoit
en l'obe
Pourquo
guerre, si co
rent les sub
raison, & la
Ne sçait
les peres,
us, en reg
res enfan
Si ceux
stoient te
eroit-ce

1617_083.jpg

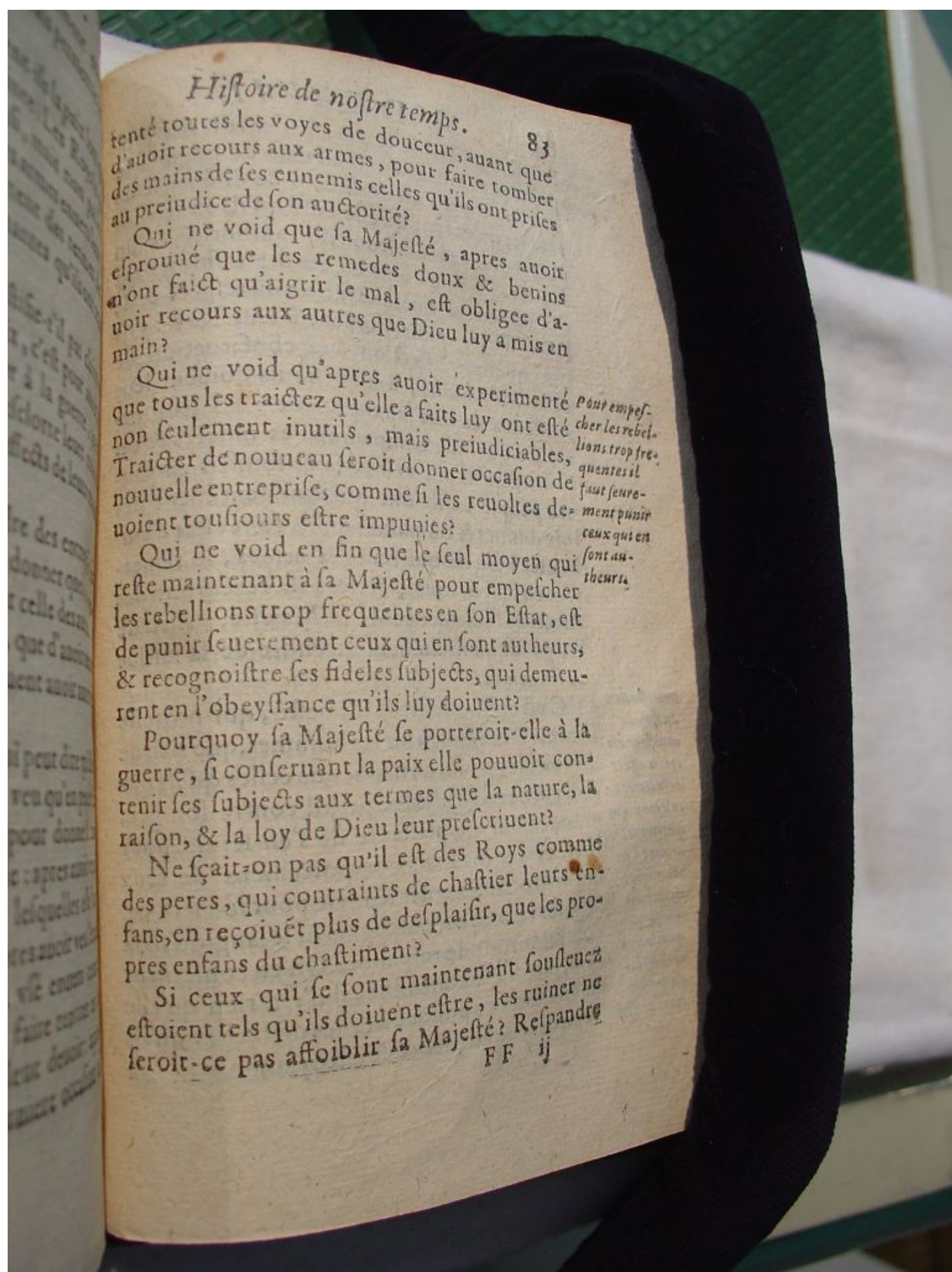


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan